

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

LE VENDREDI 12 AVRIL 2002

1. Procès-verbal de la réunion du 8 mars 2002

La faute d'orthographe suivante a été notée :

Au point 4 de la page 2, on devrait lire « Brandon Mental Health Centre » plutôt que « Brandon Metal Health Centre ».

Motion (Macdonald/McKay) : que le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2002 soit approuvé ainsi amendé.

ADOPTÉE

2. Budget 2002-2003

Motion (Turner/McKay) : que le Conseil approuve les allocations de 2002-2003.

ADOPTÉE

3. Les buts et le plan opérationnel du Conseil d'enseignement postsecondaire.

À la suite d'un débat sur les buts et le plan opérationnel du Conseil, ce dernier a approuvé les motions suivantes :

Motion (McKay/Smith) : que le personnel de secrétariat du Conseil organise une séance de planification relative au *troisième but - améliorer l'accès et la participation des Manitobains autochtones à l'éducation postsecondaire* pour que le Conseil discute et élabore des options que le gouvernement devra étudier.

ADOPTÉE

Motion (Jolson/Dumas) : que le Conseil approuve le plan opérationnel comme un « document de négociation » et qu'il continue à débattre des modifications suggérées au cours des prochaines réunions. De plus, le Conseil suivra de près la réalisation des buts mentionnés dans le plan.

ADOPTÉE

4. Approbation du programme

Initiatives d'expansion des collèges

Assiniboine Community College

- **Fundamentals in Human Services Certificate** (certificat sur les rudiments du service social)

Motion (McKay/Bruce) : que le Conseil appuie la mise sur pied du *Fundamentals in Human Services Certificate* tel que présenté,

et que le Conseil approuve le versement de 114 000 \$ pour les coûts annuels du programme.

ADOPTÉE